



Date limite de candidature : mardi 2 octobre 2018

Appels à projets d'éducation artistique et culturelle, session complémentaire 2018-2019

Un appel à projets complémentaire est ouvert aux établissements scolaires publics du premier et du second degré de l'Académie de Lyon pour réaliser des projets d'éducation artistique et culturelle sur l'année scolaire 2018-2019. Date limite de candidature : mardi 2 octobre 2018.

Calendrier

Période de saisie : du 17 septembre 2018 au 02 octobre 2018

Phase de validation (chefs d'établissement) : du 03 octobre 2018 au 08 octobre 2018

Commission d'examen de projets : du 15 octobre 2018 au 19 octobre 2018

Objectifs

Pratiquer, Rencontrer, Connaître

Le projet doit :

- faire découvrir aux élèves la diversité et la complémentarité des expressions artistiques et scientifiques, par une approche à la fois pratique, critique et sensible
- leur ouvrir des perspectives sur leur environnement culturel
- leur proposer de nouvelles possibilités d'expression artistique personnelle au sein de projets collectifs qui sollicitent leurs capacités d'innovation et d'expérimentation
- développer des situations d'échanges et de débats sur des productions ou de grandes thématiques artistiques ou culturelles
- sensibiliser les élèves aux métiers liés au monde de l'art, de la culture et du monde scientifique

[En savoir plus](#)

Sur le site de la DAAC de Lyon :

- [Calendrier et modalités](#)
 - [Cahier des charges, critères de sélection](#)
-

Dernière édition : 10 févr. 2026 à 14:18

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/appels-a-projets-d-education-artistique-et-culturelle-session-complementaire-2018-2019>